

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 39

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y a bien un moyen qui permet de ne jamais se tromper, c'est de ne pas faire de cadeau.

Le conseil municipal de Vachery-le-Sec était peuplé; le capitaine qui commandait les huit pompiers de la commune, le brave capitaine Laridelle, comme on l'appelait, venait d'avoir trente ans de services.

Ex-brigadier dans le train des équipages militaires, il avait dû au prestige qu'exercent les galons, galons qu'il avait acquis après cinq ans de présence sous les drapeaux, l'insigne honneur d'être placé à la tête de la compagnie de sapeurs-pompiers.

Un tringlot, cela sait pomper.

La commune n'avait pas eu à se repentir de son choix; le capitaine Laridelle avait dignement commandé ses huit hommes pendant trente ans; maintenant la discipline qui, comme on le sait, est la force des armées, sachant garder ses distances dans le service, sans raideur, ayant ses hommes dans la main, il avait conquis toutes les sympathies. Pour le récompenser, le conseil municipal avait décidé de lui offrir un cadeau au nom de tous les habitants de la commune.

Le conseil municipal s'était réuni en séance extraordinaire pour délibérer sur cette grave question.

Les avis étaient partagés: les uns voulaient un objet d'art, les autres, un objet d'utilité; d'autres encore opinait pour une distinction honorifique. Le maire, Isidore Grosdos, cultivateur aisé de la commune, ouvrit la séance.

— Tous les membres du conseil sont-ils présents? demanda-t-il.

L'adjoint compta.

— Y ne manque que Séphyrin Pommier, dit-il.

— Sa femme l'a battu hier, y ne peut point venir, dit le garde-champêtre.

— Sa femme le bat bien souvent, observa le maire.

— On peut commencer, reprit-il, vous savez tous pourquoi nous sommes convoqués.

— C'est-y pour le pont? interrogea Jean Voiret, qui ne savait jamais de quoi il s'agissait.

— Non, c'est pour décider ce que nous allons offrir au capitaine des pompiers.

— Y vaudrait mieux voter un pont.

— Y ne s'agit point de pont aujourd'hui; puis, la rivière n'a jamais d'eau.

— Y nous faut un pont; à Fouilly, ils ont un pont.

— Encore une fois, y ne s'agit point de pont. Je le répète, la séance est commencée; qui est-ce qui demande la parole? Moué d'abord.

— Je la demande aussi, dit l'adjoint.

Tous les conseillers levèrent la main.

— Moué aussi, moué aussi.

— Après moué, dit le maire.

Y s'agit de savoir si on veut y offrir un objet utile ou un objet inutile; moué, je suis pour l'utile.

Qu'est-ce qu'il y a de plus utile? c'est de manger. Je propose que la commune achète une douzaine de poules pintades que je m'engage à fournir.

— Non! non! s'écrièrent les conseillers, qui virent où le maire voulait en venir, pas de poules!

— Pas de poules, dit l'adjoint; le capitaine pourrait croire qu'on le prend pour une poule mouillée.

— Très bien! dirent les conseillers.

— Vous ne voulez point de poules? eh ben, dites ce que vous voulez.

— Je demande la parole, dit un conseiller qui était marchand de vins.

— Je vous la donne, dit le maire.

— Qu'est-ce qu'il y a de plus utile? reprit le conseiller, c'est de boire.

Les visages s'épanouirent.

— Je propose qu'on offre au capitaine une barrique de vin; j'en ai justement du très bon.

— Non, pas de vin!

— Y croirait qu'on le prend pour un ivrogne, remarqua l'adjoint.

— J'veux donner mon avis, dit un conseiller.

— Donne-le, dit le maire.

— Quoi de plus utile qu'un bon fauteuil? Y faut en acheter un; mon gendre est marchand de meubles, on pourra le lui commander.

— Un fauteuil, jamais de la vie! s'écrièrent les conseillers.

— Cela donnerait à entendre qu'il est ramolli, dit l'adjoint.

— Moué, dit le conseiller Joseph Rabaudot, j'fais une motion.

— Quelle motion? demanda le maire.

— Je propose d'offrir au capitaine son estatue.

— On ne peut point, dit l'adjoint.

— Pourquoi?

— Parce qu'il n'est point mort.

— Qu'est-ce que cela fait?

— On n'élève d'estatues qu'aux morts.

— Je maintiens ma motion; on la placera sur la fontaine de l'abreuvoir.

— Je n'avons point d'estatue, dit un conseiller; à Fouilly, ils en ont une.

— Je n'avons point de pont, reprit Jean Voiret; j'vote pour un pont.

— C'est-y une maladie? demanda le maire.

— Laissez-nous donc tranquilles avec votre pont, reprit l'adjoint; une estatue, cela coûte les yeux de la tête: la commune n'est point assez riche.

— On demandera une subvention au gouvernement, dit Joseph Rabaudot.

— Le gouvernement, j'le connais, observa le maire, y ne donnera rien.

— Point d'estatue, opinèrent les conseillers.

— Y faut cependant se décider, reprit le maire.

— Je demande la parole, dit l'adjoint.

— Prenez-la.

— Y faut donner au capitaine un objet qui lui rappelle ses fonctions.

— Bien parlé!

— Y faut acheter une pompe, dit un conseiller.

— Qu'est-ce qu'il en ferait? demanda l'adjoint.

— Il la donnerait à la commune.

— Alors ce ne serait plus un cadeau qu'on lui ferait.

— J'vote pour un pont.

— Jean Voiret, je vous r'ôte la parole, dit le maire.

— Le sabre est l'insigne du commandement, reprit l'adjoint; je propose d'offrir au capitaine un sabre d'honneur.

— Très bien, dit le maire.

— Bravo! bravo! crièrent les conseillers.

— Un pont serait plus utile, grogna Jean Voiret.

La proposition mise aux voix réunit la majorité des suffrages.

— Maintenant que le sabre est voté, dit un conseiller, je propose, qu'avant de l'acheter, on demande au capitaine si cela lui fera plaisir.

— C'est une idée, s'écrièrent les conseillers.

— On va nommer une délégation qui ira trouver le capitaine Laridelle, dit le maire.

Il fut décidé que le maire, accompagné de deux conseillers, se chargerait de cette mission.

Le lendemain, la délégation se rendit chez le capitaine.

— Capitaine, dit le maire, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'en récompense de vos loyaux services le conseil municipal vous a voté hier un sabre d'honneur.

Laridelle, flatté, envoya chercher une bouteille de vin et des verres; il remercia en termes émus.

— Le conseil a décidé, reprit le maire, que l'on vous demanderait votre avis; si vous préférez un autre objet, on pourra l'échanger contre le sabre.

Laridelle réfléchit.

— J'en ai déjà un, dit-il; j'aimerais mieux autre chose.

— Quoi? demandèrent les délégués.

Laridelle se gratta l'occiput.

— Si on vous offrait une belle pipe, dit un délégué, une pipe en écume de mer?

— Je ne fume plus, dit Laridelle; à présent, je prise.

A cette révélation, les délégués eurent la même pensée.

— Si on vous donnait une tabatière?

— En argent, ajouta le maire.

— Cela me flatterait davantage, dit Laridelle.

— C'est entendu, dit le maire, la commune achètera une tabatière; elle vous rappellera la bravoure avec laquelle vous avez toujours conduit les pompiers au feu.

Le conseil municipal fit emplette d'une tabatière en argent, sur le couvercle de laquelle il fit graver cette inscription:

Sabre d'honneur offert par la commune de Vachery-le-Sec
Au capitaine de pompiers Laridelle.

Services exceptionnels.

Trente ans d'incendies.

Depuis, voilà pourquoi le brave capitaine Laridelle prise dans un sabre d'honneur.

EUGÈNE FOURRIER.

Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs la *séance de déclamation* que **Mlle Chovel**, professeur de diction, donnera mardi dans la salle des concerts du Casino-Théâtre. Quand on sait combien ses précédentes séances ont fait plaisir et comme elles ont été suivies, on ne peut douter du succès de la prochaine, dont le programme est très heureusement choisi et varié — C'est donc mardi 3 octobre, à 5 heures du soir.

Places numérotées, fr. 2,50, premières, fr. 2. — BILLETS EN VENTE CHEZ M. TARIN, LIBRAIRE.

La friture. — La meilleure de toutes, celle employée par les plus grands chefs, est celle-ci:

Acheter chez le boucher de la graisse de rognon de bœuf, — quatre ou cinq kilos. Enlever les peaux et les nerfs. Couper en très petits morceaux, presque haché. Mettre dans une casserole ou un chaudron, et couvrir entièrement de lait tout à fait ordinaire, écrémé.

On doit laisser cuire jusqu'à ébullition lente. Ensuite, passer; presser au pilon cette graisse qui doit être limpide et très dorée. Elle peut remplacer en certains cas avantageusement le beurre, et elle donne un goût exquis à toutes choses pour lesquelles on l'emploie. Mlle SOPHIE.

Boutades.

Le jeune Toto joue bruyamment.

— Tu sais bien, lui dit sa mère, qu'il ne faut pas faire de bruit quand ton père dort.

— C'est que... si j'en fais quand il ne dort pas, il me donne des claques!

Jugement bien anglais. — L'autre jour, un prévenu était amené devant le juge Jackson:

— Plaidez-vous coupable ou innocent? demanda le magistrat.

— Innocent, Votre Honneur, ce n'est pas moi qui ai volé, c'est mon bras droit.

— Eh bien, votre bras droit est condamné à six mois de prison.

Au grand étonnement du juge, le condamné dévisse solennellement son bras droit — qui était en bois — et le tend au juge pour l'exécution de la sentence.

Un ivrogne, malade, est obligé de garder la chambre, et depuis quelques jours il est sans nouvelles du dehors.

Tout à coup il demande à sa femme:

— Quel temps fait-il?

— Le ciel est gris.

— Oh! le veinard! répondit-il en soupirant.

Un oisif s'arrête au bord de la Seine et, pendant des heures, ne quitte pas des yeux le bouchon d'un pêcheur à la ligne.

— Cela vous intéresse? lui demande celui-ci, qui n'a pas encore attrapé la moindre alouette.

— Beaucoup, répond l'autre avec conviction; j'adore voir prendre du poisson.

L. MONNET.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit: « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiques j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les **Pilules hématogènes** du docteur **Vindevogel**. Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie. »
125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires. — Faire-part.

SERVIETTES EN TOILE CIRÉE ET EN CUIR
pour étudiants et écoliers.

FOURNITURES DE BUREAUX

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. — Imprimerie Gaillard-Henri.